

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 15.04.2009 À 14 HEURES À STRASBOURG (CUS – SALLE DES CONSEILS)

Convocation du 6 avril 2009

Délibération n°147 du Comité syndical

Membres en exercice : 49 titulaires
49 suppléants

Membres présents : 21 titulaires
8 suppléants

3. Compte de gestion 2008

*Le Comité syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré,*

Vu les comptes présentés par le Trésorier du Syndicat mixte, ses recettes et dépenses du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008,

Vu les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2008,

Statuant sur les opérations de l'exercice 2008, sauf le règlement et l'apurement par le juge des comptes,

Constate que les opérations effectuées pendant la gestion 2008 se présentent comme suit :

Section de fonctionnement

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
<i>Mandats émis</i>	<i>Titres émis</i>
262 754,94 €	362 569,17 €
	Résultat de l'exercice
	<i>Résultat reporté</i>
	99 814,23 €
	<i>Résultat cumulé</i>
	29 375,19 €
	129 189,42 €

Section d'investissement

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
<i>Mandats émis</i>	<i>Titres émis</i>
19 291,11 €	43 905,23 €
	Résultat de l'exercice
	<i>Résultat reporté</i>
	24 614,12 €
	<i>Résultat cumulé</i>
	- 825,51 €
	23 788,61 €

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le

La publication le

Strasbourg, le

Le Président
Jacques BIGOT